

COMMUNE DE GUEREINS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 avril 2024

Date
de convocation :
5 avril 2024

Nombre de
Conseillers :
En exercice : 13
Présents : 10
Absents excusés : 2
Dont représentés : 2
Absents : 1

Nombre de suffrages
exprimés : 12

Le mercredi dix avril deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, en application des articles L 2121-7 et L 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni, salle du conseil municipal, le conseil municipal de la commune de GUEREINS sous la présidence du Maire Madame Claude CLEYET-MARREL

Convocation du 5 avril 2024

Etaient présents : 10
Madame CLEYET-MARREL Claude, Monsieur SEVES Thierry, Madame TRONCI Delphine, Monsieur MARAILLAC Jacques, Madame GAMBINO Béatrice, Monsieur MICHEL Daniel, Monsieur DUFOUR Stéphane, Madame GUYON Anne, Monsieur PERRI Laurent, Monsieur VIOLLET Fabrice

Etaient absents excusés : 2
Monsieur MELINON Stéphane (a remis pouvoir à Mme GAMBINO Béatrice)
Madame CLEANTHOUS Sandra (a remis pouvoir à Mme CLEYET-MARREL Claude)

Etaient absents : 1
Madame GOUILLON Nathalie

Madame GAMBINO Béatrice est désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal, en application de l'article L 2121-15 du CGCT.

N° 2024-04-10-05
OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024 DE LA COMMUNE

Vu le Code Général des Impôts,
Vu l'état 1259 notifié portant sur les bases prévisionnelles,
Madame le Maire ou Monsieur Thierry SEVES demande à l'assemblée de se prononcer sur la modification ou le maintien des taux d'imposition pour 2024 pour :

- la taxe foncière sur les propriétés bâties
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties
- la taxe d'habitation des résidences secondaires (THRS)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le conseil municipal

DECIDE de maintenir les taux d'imposition suivants pour 2024 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 32, 97 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39, 31 %
- Taxe d'habitation des résidences secondaires : 14.15 %

Le Maire,
Madame Claude CLEYET-MARREL.



Accusé de réception en préfecture
001-210101838-20240410-2024-04-10-05-DE
Date de télétransmission : 17/04/2024
Date de réception préfecture : 17/04/2024